



CHARTRE DES BÉNÉVOLES OKAMI

Bienvenue dans la meute Okami pour la cinquième édition qui se déroulera du 3 au 7 juin 2026.

C'est parti pour 5 jours de retrouvailles autour d'une programmation musicale éclectique, des spectacles et des activités pour tous les âges !

Nous te remercions de rejoindre l'équipe de bénévoles !

Sachez que l'aventure Okami ne serait pas possible sans votre aide précieuse et votre implication. Nous comptons dans notre organisation une vingtaine de personnes qui sont principalement des bénévoles eux aussi. Cet engagement est essentiel à la réussite du festival.

Cette charte a pour objectif de définir les valeurs et les règles qui encadreront ta participation.

Un-e bénévole est une personne qui s'engage librement et sans rémunération à donner de son temps, de ses compétences et de son énergie au service d'une association, d'une organisation, d'un événement .Le bénévolat est un acte volontaire et désintéressé au profit d'une communauté ou de la réalisation d'un projet.

L'association ATTRAPE RÊVE lors de son festival OKAMI s'engage à :

- T'accueillir de manière personnalisée et conviviale pour que tu te sentes à l'aise dans de bonnes conditions.
- Pouvoir te référer aux responsables bénévoles et à ton référent de pôle pendant l'exploitation qui seront disponibles et à l'écoute.
- Te fournir le pass pour la totalité du festival, un ticket repas chaud et 3 tickets boisson par jour.
- Te former aux tâches attribuées, avec des informations claires et précises pour l'accomplissement de tes missions.
- Te donner un planning de travail avec des pauses régulières.
- T'offrir un espace de camping et un lieu de détente (thé, café,) dédiés aux bénévoles.
- Favoriser le développement de tes compétences.
- T'assurer dans le cadre de la responsabilité civile associative pendant les activités liées au festival.

En cas de manquement à un de ses engagements, tu peux en informer le ou la responsable des bénévoles, et le cas échéant mettre fin à ton bénévolat.

En étant bénévole durant OKAMI FESTIVAL de l'association ATTRAPE RÊVE tu t'engages à :

- Faire vivre les principes et objectifs de l'OKAMI FESTIVAL notamment lors de tes interactions avec le public.
- Être solidaire de la promotion et du développement de l'OKAMI FESTIVAL.
- Assurer avec sérieux et régularité l'activité qui t'a été attribuée.
- Collaborer solidairement et en toute bienveillance avec les autres bénévoles et référent-es de pôles.
- Respecter tes engagements en termes de présence sur le poste qui t'a été attribué.
- Être ponctuel, notamment aux moments de briefings et prise de poste.
- Prévenir ton-ta référent-e de pôle de tout départ prématuré ou retard.
- Ne pas voler, utiliser les ressources de l'OKAMI FESTIVAL dans ton intérêt ou celui de tes ami.e.s (cadeaux, passe-droit etc...).
- Être dans un état de conscience non altéré par des consommations de produits psychoactifs (alcool et autres produits stupéfiants) durant tout ton temps de bénévolat.
- Ne pas consommer/fumer de produits interdits par la loi.
- Ne pas fumer lors d'interactions avec le public durant tes shifts, ce te sera possible pendant les pauses accordées.
- Adopter une attitude inclusive, excluant toutes formes de violences, harcèlements et notamment de comportements sexistes, sexuels, racistes, validistes, homophobes transphobes ou âgistes.
- Respecter l'environnement dans lequel ont lieu nos événements.
- Signer le contrat de bénévolat lors de l'entretien de début de bénévolat.

En cas de manquement à l'un de ces engagements, le ou la responsable des bénévoles se réserve le droit de mettre fin à ton bénévolat.

Mettre fin au bénévolat signifie que tu devras payer ta place si tu souhaites rester sur le festival et changer ton bracelet bénévole en bracelet festivalier.

Nous comptons sur vous pour donner le meilleur de vous-même, dans la bonne ambiance, et nous nous engageons à en faire de même ;)

Bon festival ! ;)

DATE et SIGNATURE DU BÉNÉVOLE avec mention lu et approuvé :